

Cadre du projet CALICO

CALICO est un projet particulier pour le CLTB. Habitat solidaire, socialement mixte et intergénérationnel, il est financé en partie par le Fonds Européen de Développement Régional au titre du fonds « Actions Innovatrices Urbaines » (UIA en anglais).

En premier lieu, pour parvenir à respecter les délais imposés par le fonds UIA et faire en sorte que les candidats puissent habiter les logements endéans les 3 ans, le bâtiment a été acheté « sur plans ».

Ensuite, le projet comporte un partenariat plus large que les projets CLTB « classiques ». Et pour cause : le bâtiment dans sa totalité sera divisé en trois parties, séparées les unes des autres, et chacune gérée par une association partenaire occupant de dix à douze appartements. La partie la plus au nord sera gérée par l'association Pass-ages, la partie centrale par l'association Angela.D et la partie au sud par le CLTB.

Enfin, ce projet innovant comporte quelques éléments importants et particuliers :

- **Une maison de naissance et de mourance**, soit des espaces permettant aux personnes qui le souhaitent (sans avoir à habiter CALICO) de mettre au monde ou de mourir dans un environnement familial, entourées de leurs proches, hors des institutions médicalisées. Ces espaces seront situés au rez-de-chaussée, sous les appartements de l'association Pass-ages ; Pass-ages est l'association gérante de cet espace avec l'association EVA Bxl.
- **Un habitat à vocation féministe** : à côté de ceux destinés aux candidats CLTB, dix appartements seront habités par les membres de l'association féministe Angela.D. Ces appartements seront destinés à des femmes en situation de précarité. Angela.D proposera également des ateliers féministes visant à promouvoir une perspective de genre dans l'habitat.
- En plus des formations à la codécision, à la copropriété et autres ateliers classiques des projets CLTB, les habitants CLTB de CALICO seront invités à participer aux ateliers liés au « care », soit **de co-crée un vivre ensemble bienveillant et solidaire, qui prenne soin, au sein du complexe résidentiel et dans une ouverture et un échange avec le quartier.**
- Deux appartements de la partie CLTB seront des **logements de transit**, c'est-à-dire qu'ils seront occupés pour une durée déterminée par des familles en situation de précarité et gérés par le CPAS de Forest
- Quatre appartements seront mis en location et réservés à des membres du CLTB de plus de 55 ans et n'ayant donc plus accès aux prix hypothécaires.